

Charte des Agent(e)s VillarSympa

Définition de l'Agent Sympa

Personnes-relais, entre les besoins de la population, la Commission VillarSympa et le Conseil communal, servant à améliorer la qualité de vie et développer le mieux vivre ensemble dans la ville de Villars-sur-Glâne.

Le terme « agent/agente » doit être compris dans le sens de celle et celui qui agit comme intermédiaire pour une meilleure qualité de vie dans la cité.

Il fait partie d'une équipe : un AS n'est pas seul, il trouve du soutien auprès des autres AS, du/de la coordinateur/trice et des membres de la Commission VillarSympa qui les encadrent pour qu'ils puissent réaliser leurs envies, leurs projets en leur donnant les moyens de le faire et qu'ils soient en accord avec le concept communal VillarSympa.

Profil

Tout/e habitant/e de la commune qui participe déjà à la vie citoyenne villaroise ou qui exprime l'intention de s'impliquer à Villars-sur-Glâne.

Avec beaucoup ou peu d'expérience, depuis longtemps ou récemment installé/e, femme ou homme, de toute culture, de toute origine, de toute génération, travaillant ou non, de toute profession...

Avec l'envie d'apprendre, une belle motivation d'être en lien avec les habitants/es, la volonté de faire vivre l'esprit « sympa ».

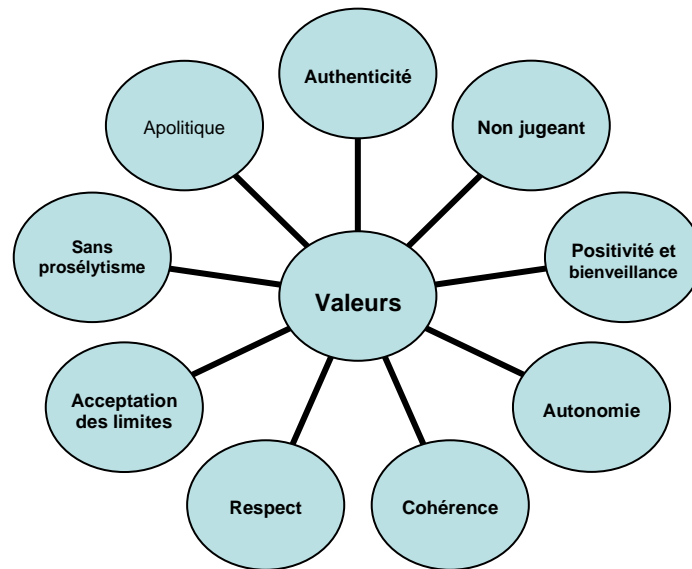
Afin de promouvoir et favoriser le bien-vivre ensemble, l'AS peut être un/e :

- Observateur/trice : fait découvrir et émerger les besoins et les ressources des habitants/tes ; relaie les préoccupations et propositions des citoyens aux autorités responsables ;
- Acteur: crée, organise, développe et/ou initie des projets ; participe aux actions citoyennes organisées par la commune, par Villars-Animation, par d'autres associations ou institutions communales avec intervention prioritaire à la Commune de Villars-sur-Glâne ;
- Inspirateur/trice : promeut des valeurs, sensibilise et responsabilise
-

Buts

- Favoriser des liens de solidarité et un sentiment d'appartenance à la collectivité ;
- Appuyer l'accès aux ressources, services, structures et possibilités existantes dans la limite de ses connaissances ;
- Encourager la participation citoyenne ;
- Faire émerger les thématiques, besoins et revendications des populations concernées ;
- Promouvoir les valeurs de « Communes Sympas ».

Valeurs, Ethique



L'AS tendra, dans sa vie quotidienne, à incarner ces valeurs dans son rôle d'Agent Sympa et dans ses démarches citoyennes.

Déontologie

L'AS agit dans le respect des singularités et du droit à l'autodétermination des personnes rencontrées, quels que soient leur nationalité, leur sexe ou leur origine, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

Dans sa relation avec les personnes concernées, il définit/précise clairement son rôle, son statut, les possibilités et les limites de son action ainsi que le cadre institutionnel dans lequel il s'inscrit.

De même, il définit la déontologie de la relation qui s'engage : devoir de discrétion, libre adhésion.

Il crée un environnement propice permettant le contact, l'écoute, le dialogue. Il prend en considération, dans la mesure de ses possibilités, toute demande émise par les personnes concernées.

Modalités d'engagement

Le Conseil communal de la Ville de Villars-sur-Glâne, la commission VillarSympa, les Sociétés et les particuliers peuvent solliciter les AS pour toutes tâches d'intérêt public.

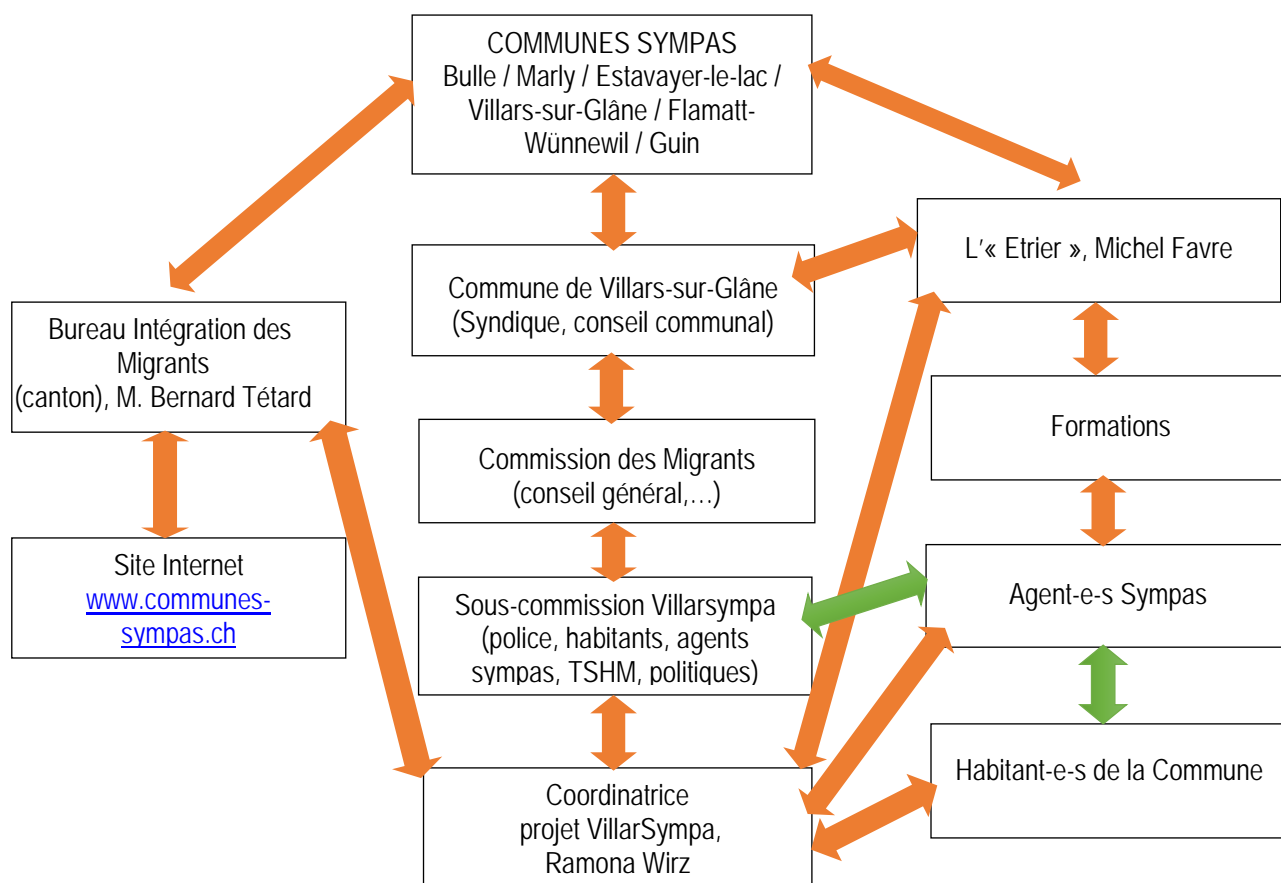
Le coordinateur est chargé de filtrer les demandes afin d'éviter leur utilisation abusive.

La liberté d'engagement de chaque AS reste à son libre choix.

L'AS ne doit pas suppléer un manque soudain de personnel d'une organisation pour laquelle il se serait engagé.

L'engagement est bénévole. Les collations de midi, les déplacements et l'entrée à la manifestation doivent être défrayés par le mandant.

Organigramme



Font partie du projet Villarsympa

- Les projets liés aux liens, ouverts à tout un chacun sans discrimination (fête de quartier, vide-greniers, fête de la soupe, marchés divers, échanges de savoirs, etc.).
- Les projets liés à la nature et leur préservation dans la mesure des possibilités communales et en collaboration avec le service technique.
- Tout projet faisant partie du sentier des incroyables comestibles.
- Tout projet de développement durable.
- Tout projet permettant à tout un chacun de participer sans aucune discrimination ni de sexe, ni d'âge, ni de culture, ni de situation sociale.

Ne font pas partie du projet de Villarsympa

- Tout projet qui, de près ou de loin, fait partie de thérapies ou à connotation thérapeutique.
- Tout projet à connotation religieuse (voir avec la paroisse)
- Tout projet « commercial » (client à fidéliser) ou pour gagner de l'argent.